

H. nat. T. *nature*, dit le célèbre Naturaliste, *est le*
 XII. p. iij. *système des Loix établies par le Créateur*
pour l'existence des choses & la succession
des êtres.

Un miracle, selon le P. Schwab, est un effet surnaturel qui à raison des tems & des circonstances ravit l'admiration des spectateurs. *Effectus supernaturalis, qui suam ob rationem & insolentiam, vel ratione temporis & adjunctorum vel ob similem causam spectatorem in admirationem rapit.* On croit voir ici plutôt l'effet accidentel du miracle, l'admiration des spectateurs, que le miracle même. Le P. Schwab défend néanmoins sa définition & donne les raisons qui l'ont engagé à la préférer à celles que nous croions plus précises & plus vraies.

Dans le troisième chapitre on expose différentes erreurs philosophiques sur les miracles : on réfute d'abord Spinoza qui définit le miracle un *effet naturel que nous ne pouvons expliquer par quelque cause connue*. On ne fait grace ni à Locke, ni à Hobbes, ni à Grevius, ni à l'Abbé Houtteville, ni à Clarck. L'idée que ces Auteurs ont donné du miracle ne paroît pas recevable à l'Auteur de la Dissertation ; mais peut-être est-il plus heureux à détruire qu'à bâtir ; car sa définition pourra ne pas paroître plus exacte que celles qu'il rejette : il semble que la plus simple est celle-ci : *Un événement qui dans telles circonstances n'a pû arriver par les loix de la nature, & qui a eu besoin d'un concours particulier de la Divinité.*